



LOI HAMON

Quelles nouvelles règles encadrant les relations fournisseurs-distributeurs ?

25/03/2014 - PARIS

Pourquoi participer à cet événement

- Bénéficiez d'un panorama juridique complet sur la loi Hamon encadrant les négociations commerciales
- L'occasion de faire le bilan à chaud des négociations commerciales
- Avec la participation d'un cabinet d'avocat expert
- Le témoignage de 4 fédérations représentatives de la grande consommation

Journée animée par la rédaction de LSA - Programme soumis à modifications

Accueil des participants

Le point juridique

- Le rôle des Conditions Générales de Vente dans la négociation commerciale
- Industriels : quelle valeur accorder à vos CGV

Le point de vue de la FEEF

- Quels enjeux du rééquilibrage des relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs
- Complexification de la relation commerciale, fragilisation des PME... : les impacts des nouvelles conditions de délais de paiement pour les PME, notamment en termes de trésorerie
- Les avancées de la loi dans le cadre d'une fluctuation brutale du prix des matières premières
- La destruction de valeur, une fatalité ?

Le point juridique

- Formalisation de la négociation et encadrement de la relation commerciale
- La nouvelle politique en matière de « prix convenu » à l'issue de la négociation

Pause

Le point de vue de l'ILEC

- Que va changer la loi Hamon pour les fabricants de produits de grande consommation

Le point juridique

- Décrypter la clause de renégociation des tarifs et les nouvelles règles du jeu concernant les NIP
- Focus sur les MDD

Le point de vue de Coop de France

- Quel ajustement de la LME par la loi relative à la consommation pour garantir la compétitivité et pérennité des filières agricoles et agroalimentaires
 - Illustrations au regard du formalisme, du respect des CGV et de l'encadrement des MDD
-

Le point juridique

- Tribunaux administratifs, amendes, pouvoir d'injonction... : quelles sont les sanctions applicables
 - Le point sur les nouvelles dispositions en faveur de la DGCCRF et le renforcement des moyens d'action de l'administration
-

Le point de vue de la FCD

- Quels impacts des nouvelles règles du jeu pour les distributeurs
 - Renforcement des CGV, envol présumé des prix, sanctions administratives... : faire face aux principales inquiétudes des enseignes
-

Fin de la matinée-débat - Cocktail déjeunatoire

Avec la présence exceptionnelle de

- AMIRAULT Dominique, Président, FEEF
 - CREYSSEL Jacques, Délégué Général, FCD
 - DU GARDIN Marie, Avocat associé et directeur régional, FIDAL
 - LEROY Olivier, Avocat associé et directeur du département Concurrence-Distribution, FIDAL
 - MANGIN Philippe, Président, COOP DE FRANCE
 - PANQUIAULT Richard, Directeur général, ILEC
-

Qui participe à cet événement

- Distributeurs | Industriels de grands groupes et PME